



## DECISION N° 215 /AER/DG/DAAF/SDAA/SM/2025

PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHE OU LETTRE-COMMANDE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/AER/DG/CIPM/2025 DU 14 JUILLET 2025 POUR EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE CERTAINES LOCALITES DANS LA REGION DU NORD-OUEST DU CAMEROUN. EN PROCEDURE D'URGENCE

**FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2025. IMPUTATION : 59 32 137 01 730011**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E. R, MAITRE D'OUVRAGE,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 67/DF/211 du 08/05/1967 portant réaménagement de la législation financière du Cameroun ;

Vu le Décret N°077/41 du 03/02/1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;

Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11/07/2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu l'Arrêté N° 005/MINIFI du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N°00000006/MINEFI du 09/03/2021, portant nomination de responsable dans les services déconcentrés du Ministère des Finances (Agents Comptables) ;

Vu le Décret N°2022/110 du 04/03/2022, portant réorganisation et fonctionnement de l'A.E. R ;

Vu La loi n° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi des finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2025 ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/AER/CIPM/2025 du 14 juillet 2025 pour exécution des travaux d'électrification rurale certaines localités dans la région du nord-ouest du Cameroun. En procédure d'urgence

Vu la proposition attribution et le PV N°29 de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 08/09/2025 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** Les entreprises **ETS CHII AND SONS ENTERPRISE TEL. 679 776 749** et **HARROD ENTERPRISE BP : 786 BAMENDA Tél : 677 62 50 46**, sont attributaires des marchés l'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/AER/DG/CIPM/2025 du 14 juillet 2025 pour exécution des travaux d'électrification rurale certaines localités dans la région du nord-ouest du Cameroun. En procédure d'urgence, pour les montants (TTC en FCFA) et les délais d'exécution suivants :

ENTREPRISE ATTRIBUTAIRES	LOT	LOCALITÉ	DELAI	MONTANT TTC (FCFA)
<b>ETS CHII AND SONS ENTERPRISE TEL. 679 776 749</b>	N° 1	<b>MBONSO</b>	<b>5 mois</b>	<b>47 000 000</b>
<b>HARROD ENTERPRISE BP : 786 BAMENDA Tél : 677 62 50 46</b>	N°2	<b>MBIAME (NJANAWA)</b>	<b>5 mois</b>	<b>68 149 556</b>
<b>ETS CHII AND SONS ENTERPRISE TEL. 679 776 749</b>	N°3	<b>NONI</b>	<b>5 mois</b>	<b>109 600 000</b>

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée dans le Journal des Marchés Publics ou toute autre publication habilitée.

**Ampliations :**

- MINMAP
- ARMP
- CIPM-AER.



Yaoundé, le **27 SEPT 2025**

**Le Directeur Général,**

*Moussa Ousmanou*



COMMUNIQUE N° 14/AER/DG/DAAF/SDAA/SM DU 27 SEPT 2025  
PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES  
N°011/AONO/AER/DG/CIPM/2025 DU 14 JUILLET 2025 POUR EXECUTION DES TRAVAUX  
D'ELECTRIFICATION RURALE CERTAINES LOCALITES DANS LA REGION DU NORD-OUEST DU  
CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE.

**FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2025. IMPUTATION : 59 32 137 01 730011**

Le Directeur Général de l'Agence de l'Electrification Rurale du Cameroun (AER) porte à la connaissance des candidats ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné que les entreprises **ETS CHII AND SONS ENTERPRISE TEL. 679 776 749** et **HARROD ENTERPRISE BP : 786 BAMENDA Tél : 677 62 50 46**, Ont été déclarées attributaire du marché ou lettre-commande relatif à ladite Consultation pour un montant (ITC en FCFA) et un délai d'exécution suivants :

ENTREPRISE ATTRIBUTAIRe	LOT	LOCALITÉ	DELAI	MONTANT TTC (FCFA)
<b>ETS CHII AND SONS ENTERPRISE TEL. 679 776 749</b>	N° 1	<b>MBONSO</b>	<b>5 mois</b>	<b>47 000 000</b>
<b>HARROD ENTERPRISE BP :786 BAMENDA Tél : 677 62 50 46</b>	N°2	<b>MBIAME (NJANAWA)</b>	<b>5 mois</b>	<b>68 149 556</b>
<b>ETS CHII AND SONS ENTERPRISE TEL. 679 776 749</b>	N°3	<b>NONI</b>	<b>5 mois</b>	<b>109 600 000</b>

Les entreprises retenues sont par conséquent, invitées à bien vouloir prendre l'attache avec le Service des Marchés de l'AER pour la suite de la procédure,

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Yaoundé le 27 SEPT 2025

**Ampliations :**

- MINMAP
- ARMP

